

Mai 2010



L'AFFACTURAGE

La lettre d'Information

Un outil de gestion précis et un financement avantageux.

Autrefois considéré comme une maladie honteuse, l'affacturage retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse grâce à l'arrivée de nouveaux intervenants permettant une saine concurrence.

L'affacturage représente toujours un cap à franchir pour toute entreprise. Mais ce procédé, qui évolue au fil des années, permet maintenant à toute entreprise de se doter d'un outil de gestion fiable et de financement immédiat pour gagner en sérénité.

Pourquoi l'affacturage est-il devenu si attractif pour les entreprises ?

1) La **gestion du processus interne de facturation**, de relance et du suivi des règlements des entreprises facilite trop souvent les erreurs, les oublis et donc les impayés.

Grâce aux progrès de la télématique, des ERP et autres logiciels toujours plus précis et performants, le gestionnaire du compte enregistre les factures, relance les débiteurs, procède aux encaissements et assure le service du contentieux en cas de non-paiement. Il devient un collaborateur à part entière de l'entreprise, mais travaillant à « domicile ».

2) La recherche de **financement** à court terme pour leur entreprise face aux restrictions bancaires pousse de nombreux dirigeants à chercher leur salut auprès des affactureurs.

Cette démarche met en lumière la simplicité de fonctionnement d'un contrat d'affacturage, la rapidité de financement des créances cédées et surtout le coût global annuel moins cher que du financement bancaire.

L'impact au niveau des équilibres financiers n'est point négligeable, car l'entreprise fait baisser son BFR, elle améliore ses ratios de liquidité, voit sa notation financière augmenter et peut donc négocier des prêts sur le long terme tout en améliorant ses relations avec ses fournisseurs.

3) La **prévention du risque d'impayé**. L'affactureur permet aux entreprises de se prémunir contre tout risque de défaillance de leurs clients. En cas d'insolvabilité d'un client, l'entreprise peut récupérer jusqu'à 100% du montant de ses créances grâce à un système d'assurance crédit intégré au contrat.

On estime le nombre de clients des sociétés d'affacturage à près de 30 000 à fin décembre 2009.

Toutes les entreprises sont susceptibles de se retrouver dans l'un des points précédent. Les sociétés d'affacturage l'ont bien compris et rivalisent donc d'imagination pour développer de nouvelles offres susceptibles de répondre à tous les types de demandes (forfaits pour les TPE), confidentiel, avec ou sans assurance crédit etc.

En conclusion, l'affacturage est-il la solution idéale pour passer sans encombre cette crise de trésorerie pour les entreprises ? La réponse est OUI.

Mais à la seule et unique condition que ce soit le dirigeant qui aille vers l'affacturage et non pas l'inverse.